



éditorial du Président

C'EST reparti pour une nouvelle année d'activités et de fêtes. Toutes les activités sont renouvelées sans augmentation, et notamment celles proposées pour la première fois l'an dernier comme la Capoeira, qui a eu énormément de succès tant auprès des enfants que des adultes, ainsi que le Djembé. Cette année, nous proposons une nouvelle activité : la Zumba.

Côté Fêtes, nous organiserons à nouveau une braderie pour les enfants (dès le mois d'octobre), la Fête de Noël, le Carnaval – en commun avec les autres quartiers de Meylan selon le souhait du Conseil municipal des enfants –, la Kermesse des fleurs avec des stands nouveaux et une participation active à ASPARUN 2013.

De la routine que tout cela, direz-vous ! Et bien non, je peux vous assurer, en qualité de président de l'UQBG, qu'il a fallu aux différents bénévoles du Conseil d'administration et des Commissions (communication, fêtes, environnement) adresser un nombre relativement important de coups de téléphone, de messages et de courriers, assister à des rendez-vous et à des réunions pour que tout cela fonctionne à peu près bien.

Alors, comme le suggère la page de couverture de cet ÉCHO DU HABERT (dessin que nous devons à notre super-graphiste Tapoc) **VEZ NOMBREUX A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** pour prendre connaissance des rapports moraux et financiers de l'année écoulée, mais aussi et surtout pour que vous proposiez de prendre une part active (même 1h, par ci, par là) dans les structures de l'UQBG.

Nous avons un besoin impérieux d'un(e) secrétaire, d'un(e) trésorier(e), de correspondants dans certaines activités pour relayer les membres du CA, de distributeurs du présent ÉCHO et de membres dans les différentes commissions. Nous n'étions déjà pas très nombreux ; certains sont démissionnaires après plusieurs années de bons et loyaux services. Alors, **VEZ NOUS REJOINDRE.**

Daniel DUCROCQ

Notez ces dates

Inscriptions aux activités

Inscriptions : Mardi 4 septembre de 18 à 20 h dans les locaux UQBG (ex école des Buclos, voir plan) et Samedi 8 septembre de 10 à 17 h lors du Forum des Associations, au gymnase des Buclos.

Assemblée générale de l'UQBG

Vendredi 5 octobre, dans les locaux UQBG. Discussion apéritive de 18 h 30 à 20 h (emmenez un plat à partager) et Assemblée générale de 20 à 21 h. La soirée est ouverte à toutes et tous, adhérents et habitants de nos quartiers.

A noter dès maintenant

Début des activités : semaine du 24 au 29 septembre

Braderie des Enfants

Samedi 13 octobre, pelouse de la Maison de Quartier des Buclos (voir ci-dessous).

Fête de Noël : Samedi 15 décembre

Kermesse des fleurs : Samedi 25 mai

Les enfants ? A vos placards ...

La Brocante organisée à votre intention depuis maintenant quelques années aura lieu le Samedi 13 octobre, sur la pelouse de l'ancienne école des Buclos. Rappelons le principe : sous l'œil bienveillant d'un adulte, les enfants pourront troquer, brader, échanger livres et jouets dont ils souhaitent se séparer pour de multiples raisons. Moyennant 1 Euro 50 d'inscription et avec un goûter offert à la clé, chaque apprenti brocanteur devra s'inscrire à partir de 13 h 30 pour ensuite s'installer et accueillir les chalands de 14 à 16 h. Bien évidemment, nous espérons que de nombreux chalands, séduits par une telle aubaine de bonnes affaires potentielles seront également au rendez-vous. D'autant qu'il leur sera possible de se restaurer sur place si les négociations ou le poids des acquisitions ou encore si le soleil était de la fête... le requieraient.



La Zumba, qu'est ce que c'est ?

La Zumba est un programme de fitness s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirés des danses latines (la Salsa, le Merengue...). C'est faire du sport en s'amusant !

ENVIRONNEMENT



Dommage...

... Que les arbres fruitiers plantés devant l'ancien Habert soient systématiquement vandalisés au point de devenir des squelettes et tant pis pour les rêveurs qui lors de la construction de la ZAC Buclos Grand Pré pensaient faire de ce quartier une annexe du paradis terrestre. Il n'y aura pas de confitures de quetsches. On se plaît à espérer que les auteurs de cet «exploit» se reconnaîtront en leur rappelant que selon le code pénal la dégradation d'un bien public est passible de 2500 euros d'amende et d'un travail d'intérêt général.

Nuisances sonores

L'Écho du Habert donne la parole aux habitants.

Depuis plus de deux ans les riverains de la Discothèque « Le Phoenix » subissent les nuisances sonores liées à l'activité de cet établissement. Trois nuits par semaine le voisinage est le théâtre d'un véritable tapage nocturne. Une situation invivable qui pousse les habitants à bout de nerfs.

L'espace fumeur du « Phoenix » situé à l'extérieur de l'établissement implique l'ouverture constante des portes de secours et entraîne par cette occasion des nuisances sonores insupportables. Si les basses fréquences sont très largement audibles dans la plupart des appartements voisins, certains habitants subissent le bruit occasionné par les fêtards et d'autres les vibrations entraînées par les mêmes fréquences.

Les riverains en colère ont entrepris de nombreuses démarches mais après avoir alerté la Mairie et la Gendarmerie de Meylan, les gérants du « Phoenix », la Préfecture de l'Isère, après avoir porté plainte et fait de nombreuses pétitions, effectué des mesures de bruit et après de nombreuses réunions, les démarches sont restées vaines. Il a fallu faire du bruit pour que notre calvaire soit écouté et compris mais jamais de réelles décisions n'ont été prises. Sans solution, ni ferme décision la situation n'a cessé de se dégrader et les nuisances sonores continuent de nous gâcher la vie.

À la suite d'une réunion ayant eu lieu le mercredi 30 mai 2012, le Dauphiné Libéré titrait dans l'édition du 2 juin 2012 « Nuisances sonores du Phoenix : et si la solution était enfin trouvée... ». Mais encore une fois le temps a passé et les promesses faites lors de cette réunion, tant par les représentants de la Discothèque Le Phoenix que par ceux de la mairie de Meylan, semblent s'être envolées.

On nous avait promis des travaux pour la réalisation d'un espace fumeur à l'intérieur de l'établissement et un délai raisonnable, on nous avait aussi promis que l'autorisation de travaux serait une simple formalité, « une histoire de petite paperasse » et que surtout on serait tenu au courant.

La réalité est toute autre, l'autorisation n'est toujours pas obtenue alors pas l'ombre d'une camionnette ni d'un ouvrier au « Phoenix ». Cette fois on y avait cru, on avait même retrouvé l'espoir de retrouver une vie et surtout des nuits normales mais aujourd'hui renaît

à nouveau l'angoisse de repartir pour une année de calvaire.

Depuis un mois plus une seule nouvelle de la Mairie, ils se font oublier comme le Phoenix qui a clos ses portes pour congés annuels mais tout cela pour reprendre de plus belle dès septembre. Nous savons d'ores et déjà que ce combat contre les nuisances sonores de la discothèque « Le Phoenix » n'est pas terminé mais après plus de deux ans de lutte nous sommes écoeurés.

Couverture médiatique...



Parce que notre union de quartiers estime légitime de prendre la défense de nos concitoyens nous avons co-organisé avec le conseil syndical des Buclos le 30 mai 2012 une rencontre animée entre les partenaires de ce qu'il faut appeler un conflit dans lequel il y a des victimes de nuisances. Sous la plume de Ganaële MELIS dépechée sur l'évènement, le Dauphiné invité par nos soins en a rendu compte assez largement mais avec un titre d'un optimisme effréné et de la complaisance pour les auteurs de nuisances, assortie d'une charge gratuite contre l'organisateur des débats qui a choqué les riverains. La correspondante locale habituelle du Dauphiné avec qui nous entretenons des relations de confiance mutuelle nous avait habitué à une relation journalistique sincère et sans parti pris de notre activité. Cela nous a manqué pour l'occasion

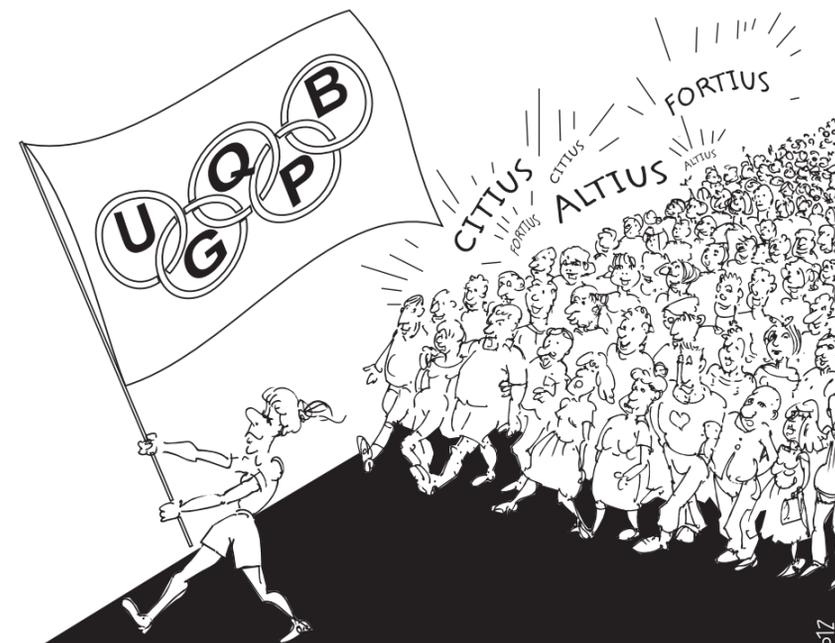


C'était une idée ancienne, l'U.Q.B.G.P. expérimente cette année un atelier environnement jeunes qui fonctionnera une fois par mois le mercredi après midi, et essentiellement sur la base d'ateliers pratiques avec l'encadrement d'une professionnelle bénévole. Le programme est en cours de construction et sera centré cette année sur l'ornithologie. Faites vous connaître à contact@uqbgp.fr. ou lors du forum des associations.



assemblée générale

Vendredi 5 octobre 2012
20H ex école des Buclos



Nos activités en page centrale



définitifs, l'Union de quartiers est provisoirement

En attendant la mise à disposition de locaux

rélogée dans l'ancien groupe scolaire des Buclos

Bureau de l'Union de Quartiers Buclos - Grand-Pré

Président : Daniel Ducrocq	06 82 27 99 90
Vice-Président : Patrice Vincent	06 81 70 62 33
Secrétaire : Chantal Leclercq	
Trésorier : Alain Le Meur	04 76 41 23 35
Trésorier adjoint : François Améduri	06 62 18 68 71
Environnement : Bernard Perraudin	06 83 07 57 07

Ad. post. 7 bis avenue du Vercors - 38240 Meylan
Site : <http://uqbgp.fr/> contact@uqbgp.fr

Abonnez vous sur notre site à l'ÉCHO en Ligne
l'UQBG sur Facebook : devenons amis !

Tapoc 2012